

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Rabastens (Tarn) certifie que le Conseil Municipal a été régulièrement convoqué en séance publique ordinaire le 13 juin 2016 à 20h45.

Rabastens, le 07/06/2016  
Le Maire,

### **Séance du 13 juin 2016**

#### **Présents :**

Pierre VERDIER - Danièle BOROT - Christian LE GRAND - Paul BOZZO - Ludivine PAYA DELMON - Jean-Guy LECLAIR - Daniel BARRAQUE - Jean François COZZOLINO - Marie-Martine MANIAGO - Aude CAPELLI - Cécile DERREVEAUX - Jean-François CARIVEN - Marie MONNIER - Erick ESPEL - Jean-Paul RUFFIO - Bernard MONTFRAIS - Alain BREST - Françoise CATHALA - Annie VIGNERAC - Albert BRAS - Christian TABOURIN

#### **Représentés :**

Monsieur Bernard MONTLIVIER ayant donné procuration à Ludivine PAYA DELMON  
Madame Séverine AHLSELL DE TOULZA ayant donné procuration à Paul BOZZO  
Madame Sarah CAMPREDON ayant donné procuration à Pierre VERDIER  
Madame Jacqueline FELZINES ayant donné procuration à Danièle BOROT  
Madame Vanessa PELLERIN ayant donné procuration à Jean François COZZOLINO  
Madame Marie-Pierre ROBERT ayant donné procuration à Marie-Martine MANIAGO  
Madame Stéphanie SARRADE ayant donné procuration à Alain BREST

**Excusé :** Philippe PASCUAL

---

#### **Approbation du procès-verbal du 03/05/2016**

- 1- **Camping Les Auzerals – attribution de la Délégation de Service Public**
- 2- **Finances :**
  - 2.1- **Attribution de subventions aux associations**
  - 2.2- **Vote redevance assainissement 2016**
  - 2.3- **Séjours vacances CLSH**
- 3- **Convention de partenariat Scène Nationale d'Albi**
- 4- **Ressources humaines**
  - 4.1- **Avancements de grades 2016**
  - 4.2- **Proposition d'autorisation donnée au Maire pour le recrutement d'agents contractuels en application des articles 3 et 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activités et les remplacements**
- 5- **Acquisition parcelles Lieu-dit Le Barrage**
- 6- **SDCI : avis sur projet de périmètre**
- 7- **SIAEP : Convention de mise en place canalisation rejet réseau pluvial**
- 8- **« Chemins de Saint-Jacques » - Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)**
- 9- **Point sur le Conseil Municipal Jeunes**
- 10- **Point sur l'intercommunalité**
- 11- **Point sur le CCAS**

#### **Questions diverses**

**Madame Cécile DERREVEAUX est nommée secrétaire de séance**

---

#### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 03/05/2016**

Vote : unanimité

#### **1- Attribution Délégation de Service Public - Camping les Auzerals**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le vote est reporté, la commission DSP n'ayant pu se réunir, le quorum n'étant pas respecté.

#### **2- Finances**

##### **2.1- Attribution de subventions aux associations**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Erick ESPEL qui indique que sur proposition de la commission vie quotidienne (07/06) et de la commission des finances (08/06) les demandes de subventions aux associations sont validées **à l'unanimité (Mme Françoise CATHALA ne prend pas part au vote pour la FNACA, Mme Danièle BOROT ne prend pas part au vote pour**

**Chambre avec vues)** ainsi qu'il suit :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions 2016</b>
SARC Hand-Ball	800.00 €
Moto Club Couffoulésien	350.00 €
Bouge ton Tarn - Festival Uni Sens	1 500.00 €
FNACA	120.00 €
ADDAH	150.00 €
Rabas'Rock	4 500.00 €
Avenir Cycliste Rabastinois	600.00 €
Amis de St-Géry	150.00 €
Amis de St-Pierre des Blancs	150.00 €
Veillées Rabastinoises	1 500.00 €
Joyeuse Pétanque	380.00 €
Moto Club Rabastinois	300.00 €
Gymnastique Rabastinoise	400.00 €
Club de Randonnée	400.00 €
Planning familial 81	300.00 €
Amis du Patrimoine de Raust	150.00 €
Tennis de Table	400.00 €
SARC XV	1 950.00 €
SARC Cyclotourisme	400.00 €
Secours Populaire	300.00 €
Chambre avec Vue	500.00 €
Basket-Ball	800.00 €
Amis du Musée	1 000.00 €
FC Vignoble 81	2 350.00 €
Gym Volontaire	360.00 €
Secours Catholique	150.00 €
Compagnie des Métiers d'Arts	400.00 €
Ecurie des 2 rives	1 200.00 €
AAPPMA (asso. Pêche)	200.00 €
Rabas Fêtes	16 000.00 €
Arpèges et Trémolos	2 000.00 €
Scène Nationale d'Albi	1 250.00 €

## **2.2- Vote de la redevance assainissement 2016**

Sur avis de la commission des finances, il est validé par **22 voix POUR** et **6 ABSTENTIONS** (**Alain BREST - Françoise CATHALA - Annie VIGNERAC - Stéphanie SARRADE - Albert BRAS - Christian TABOURIN**) de maintenir les tarifs 2015 pour 2016 ainsi qu'il suit :

50 € de partie fixe

1.50 € le m<sup>3</sup>

## **2.3- Séjours vacances CLSH**

**Question reportée au prochain conseil municipal.**

## **3- Convention de partenariat Scène Nationale d'Albi**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christian LEGRAND qui rappelle les termes de la convention de partenariat pour l'année 2016 et le montant de la subvention de 1 250.00 € correspondant aux deux manifestations engagées. Ce point est validé **à l'unanimité**.

## 4- Ressources humaines

### 4.1- Avancements de grades 2016

Monsieur le Maire indique que :

vu l'avis favorable de la Commission Administrative du Centre de Gestion du Tarn réunie le 08 mars 2016 à la proposition d'avancement de grade pour l'année 2016

vu les critères d'attribution interne de progression de carrière validés en Comité Technique du 05/02/2016 et Conseil Municipal du 15/03/2016

Vu la commission des finances en date du 08/06/2016,

Il est nécessaire que le Conseil Municipal, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, autorise la création de postes afin de permettre à ces agents de bénéficier de cette promotion.

Cadre d'emplois	grade d'origine	grade de nomination	cadre d'emplois du grade de nomination	nombre de postes	date d'effet
Rédacteurs territoriaux	rédacteur principal de 2ème classe	rédacteur principal de 1ère classe	rédacteurs territoriaux	1	01/01/2016
Adjoints administratifs territoriaux	adjoint administratif de 1ère classe	adjoint administratif principal de 2ème classe	adjoints administratifs territoriaux	1	01/01/2016
Adjoints techniques territoriaux	adjoint technique de 1ère classe	adjoint technique principal de 2ème classe	adjoints techniques territoriaux	4	01/01/2016

Monsieur Alain BREST souhaite savoir s'il s'agit de tous les agents susceptibles d'être promus.

Monsieur le Maire indique que les agents ont été promus selon les critères d'attribution interne de progression de carrière validés en Comité Technique du 05/02/2016 et Conseil Municipal du 15/03/2016.

Le tableau d'avancement de grades 2016 est validé à l'unanimité

### 4.2- Proposition d'autorisation donnée au Maire pour le recrutement d'agents contractuels en application des articles 3 et 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activités et les remplacements.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les recrutements d'agents contractuels en application des articles 3 et 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activités et les remplacements à l'unanimité.

Monsieur Albert BRAS demande à pouvoir être tenu informé des recrutements lors des prochains conseils municipaux.

## 5- Acquisition parcelle – Lieu-dit le Barrage

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Guy LECLAIR qui indique que la commune de Rabastens s'est positionnée en avril 2016 concernant une promesse d'achat auprès de la SAFALT pour l'acquisition de deux parcelles au lieu-dit le Barrage d'une contenance totale de 47 a 48 ca pour un montant de 3 500.00 €. La SAFALT a rendu un avis favorable quant à l'acquisition de ces parcelles. Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités à ce sujet.

## 6- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : Avis sur projet de périmètre

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par courrier en date du 21/04/2016, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale, le Préfet a soumis aux maires et présidents des communautés de communes l'arrêté de projet de périmètre et le projet de statuts de la nouvelle communauté de communes.

Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes du Rabastinois s'est positionnée en faveur du projet de nouveau périmètre par **22 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE et 2**

## **ABSTENTIONS.**

Monsieur Alain BREST souhaite savoir si au-delà de la décision d'acter un nouveau périmètre il y aura dissolution de certaines structures.

Monsieur le Maire indique que le SIVOM sera dissout sur décision de ses communes membres.

Pour ce qui est du SICTOM il n'est pas encore certain qu'il soit dissout compte-tenu de ses communes membres (pas toutes concernées par la fusion).

Monsieur le Maire précise que ce qui est proposé au vote ne concerne que l'arrêté du Préfet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet de périmètre tel que défini dans l'arrêté de Monsieur le Préfet **à l'unanimité.**

## **7- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) : Convention de mise en place de canalisation rejet réseau pluvial**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-François COZZOLINO qui indique qu'il convient de valider la convention entre la commune et le SIAEP qui précise les conditions techniques et financières pour la mise en place et l'exploitation d'une canalisation de rejet au réseau pluvial.

Monsieur le Maire est autorisé **à l'unanimité** à signer cette convention.

## **8- « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » - Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Guy LECLAIR qui rappelle que le 19 mai 2016, lors de l'installation de la commission locale relative à Notre-Dame-du-Bourg inscrite sur la liste du patrimoine mondial au titre des "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France", il a été rappelé que l'Unesco recommande dans les orientations devant guider la convention du patrimoine mondial, la mise en œuvre d'une zone tampon permettant de préserver autour de la composante une qualité architecturale et d'aménagement des espaces publics.

Vu l'importance du patrimoine et la qualité du bâti de Rabastens, il est proposé que la municipalité s'engage dans une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) pour atteindre ces objectifs.

Au vu de ces éléments, il est accepté **à l'unanimité** :

- de créer une AVAP
- de lancer un appel à candidature afin de sélectionner un cabinet d'architecte chargé d'études qui devra élaborer le dossier de l'AVAP
- de solliciter à cet effet la DRAC pour demander une subvention liée à la prise en charge de cette étude suivant le taux maximum prévu par la loi.

## **9- Convention les amis de vertus**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christian LEGRAND qui informe l'assemblée que l'association « L'amicale de Vertus » œuvre à la restauration du cimetière de Vertus depuis plusieurs années.

Il est proposé que la Mairie de Rabastens procède au règlement de la facture totale d'un montant de 2 838.00 € TTC et que l'association rembourse à la commune le montant HT (2 365.00 €), la commune de Rabastens pourra ensuite récupérer une partie de la TVA par l'intermédiaire du Fonds de Compensation de la TVA. Pour rappel, après concertation le choix de l'entreprise s'est porté sur l'entreprise Sarl Paul PIVOT.

Le conseil municipal **à l'unanimité (Monsieur Albert BRAS ne prend pas part au vote)** accepte la proposition énoncée par Monsieur le Maire et l'autorise à signer la convention correspondante

## **10- Point sur le Conseil Municipal Jeunes**

Pas de nouvelles informations à communiquer du fait des épreuves scolaires de cette fin d'année.

## **11- Point sur l'intercommunalité**

Vu au point n°6 de l'ordre du jour.

## **12- Point sur le CCAS**

Madame Danièle BOROT informe l'assemblée que le courrier de sensibilisation au plan canicule a été adressé comme l'année précédente aux personnes recensées.

## **Questions diverses**

**Travaux de la Mairie** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de la Mairie sont

sur le point d'être achevés, la réception est prévue le 21/06.

Une journée portes ouvertes est programmée pour le 03/07 si toutefois les travaux sont terminés et si le bâtiment est accessible au grand public.

Le déménagement quant à lui est prévu la semaine du 11/07.

**Compteurs Linky** : Madame Françoise CATHALA rappelle à l'assemblée qu'une réunion publique s'est tenue récemment à Rabastens au sujet des compteurs Linky. Elle souhaite savoir ce que Monsieur le Maire compte faire à ce sujet.

Monsieur le Maire indique que c'est le SDET qui a la compétence dans ce domaine, il lui a donc adressé un courrier pour lui indiquer l'inquiétude des habitants suite à la réception d'une pétition.

**Réserve parlementaire** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la demande faite au titre de la réserve parlementaire, un courrier des deux sénateurs a été reçu faisant mention que la commune devrait prochainement percevoir 4000 € pour l'équipement numérique de sept classes de l'école Las Peyras.

**Fête de la musique** : Monsieur Erick ESPEL rappelle que la fête de la musique sera organisée les 18/06 à Couffouleux et 21/06 à Rabastens, il invite les membres de l'assemblée à y participer.

Monsieur le Maire en profite pour saluer le travail de l'association Bouge Ton Tarn pour l'organisation du Festival Uni Sens et la réactivité des services techniques municipaux.

**Contrat Assurance** : Monsieur Alain BREST souhaite - après un an passé sur le nouveau contrat d'assurance - avoir un état des cotisations/sinistres/franchises.

**PLU** : Monsieur Alain BREST souhaite savoir si le PLU actuel intègre toutes les modifications approuvées en séances des conseils municipaux.

Monsieur le Maire indique que le PLU est opérationnel. Mais compte-tenu qu'une disposition n'est pas conforme au règlement national d'urbanisme au sujet des terrasses, il a été convenu avec Monsieur le Préfet de rectifier cette disposition lors de la prochaine révision du PLU, dans cette attente, la directive nationale est bien appliquée.

**Amicale des Anciens Maires du Tarn** : Monsieur le Maire salue Monsieur Alain BREST pour son titre honorifique de Maire Honoraire (arrêté préfectoral du 14/03/2016) pour ses 18 années ou plus de mandat municipal. L'assemblée salue également Monsieur Alain BREST.

Le Conseil Municipal prend fin à 21h40.